



UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE

28 Août 2009

Propositions de l'Union des Amis du Parc pour promouvoir le vélo comme moyen de déplacement

Favoriser le vélo comme mode de déplacement, c'est très bien. Mais, le relief de notre région entrecoupée de vallées décourage beaucoup d'entre-nous. L'assistance électrique ouvre l'usage de la bicyclette au plus grand nombre.



Faire du **vélo à assistance électrique** (VAE), un mode de déplacement à part entière dans le Parc, suppose que ce ne soit pas seulement avec des vélos de location de type « Vélib » qui engendrent des coûts importants pour la collectivité. Il faut donc que le Parc mette en place des aménagements pragmatiques et novateurs afin d'ouvrir une nouvelle forme de mobilité aux habitants.

Créer des stations solaires pour recharger les vélos à l'instar de ce qui se fait à Francfort, en Allemagne, où les habitants peuvent désormais brancher leur petit véhicule électrique à une station de fourniture d'électricité alimentée au solaire. Cette station qui se destine principalement aux possesseurs de vélos et de scooters électriques, a une capacité de six ports de charge alimentée par des panneaux solaires situés sur le toit d'un bâtiment.



[Evergreen Solar](#), fabricant de panneaux solaires a conçu cette station pilote. ([Voir l'article de la Tribune](#))

Aménager des axes sécurisés et faciliter le stationnement en particulier par des parkings conçus spécialement dans chaque gare routière ou SNCF.

Favoriser le transport du vélo dans les trains et le RER pour encourager son usage par les visiteurs en balade.



Aider à la création de petits ateliers de réparation et de vente de vélos d'occasion qui pourraient être des ateliers de réinsertion ou/et des ateliers gérés par les associations de cyclistes où les utilisateurs pourraient venir réparer leurs vélos, trouver des pièces de rechange afin d'augmenter l'entraide et les services non marchands à travers le vélo.



Diffuser des conseils sur les familles de moteurs de vélos, les batteries, les ateliers, etc., relayés dans chaque commune par les journaux municipaux.



Nommer un Conseiller en mobilité durable pour étudier la création de pistes cyclables, mettre en œuvre le partage des routes, etc..